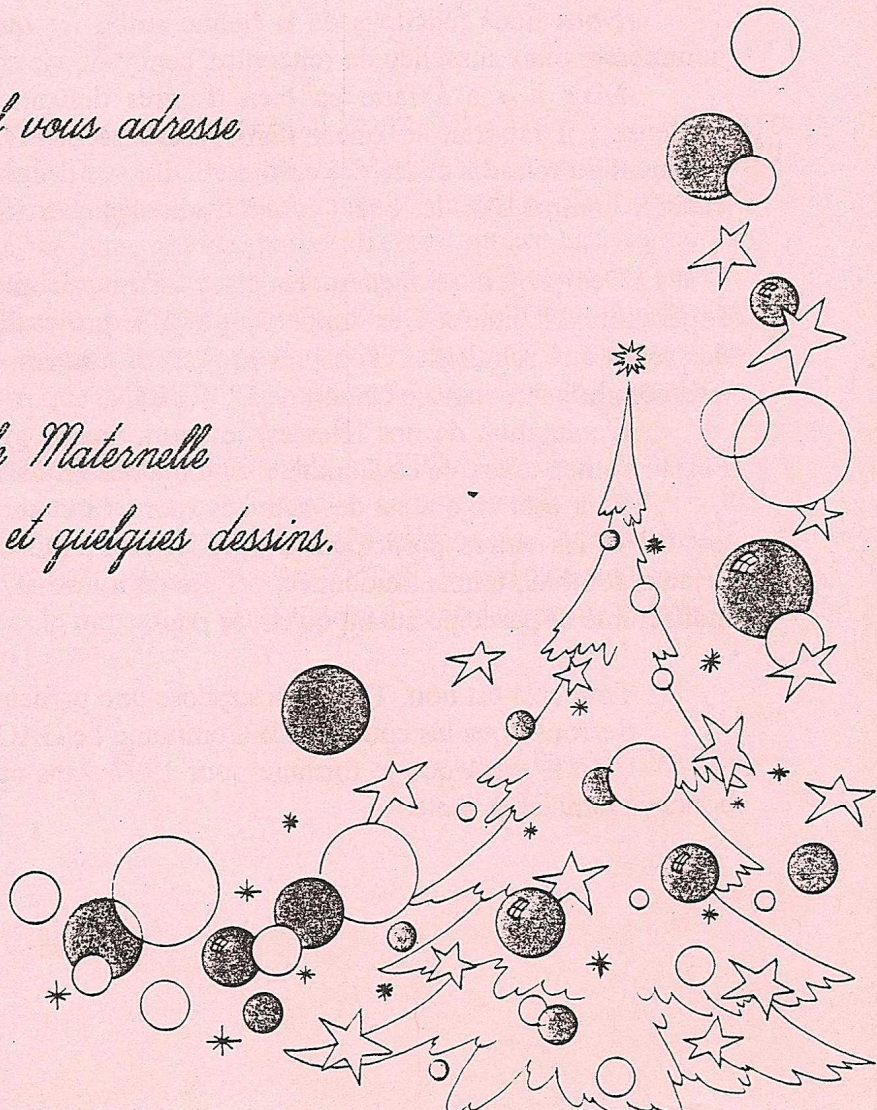


GACOGNE

*Le Conseil Municipal vous adresse
ses meilleurs vœux.*

*Les enfants de l'École Maternelle
y ajoutent de grosses bises et quelques dessins.*

1997



SERRONS NOUS LES COUDES

"La crise de l'Élevage Bovin menace directement l'avenir d'un grand nombre de familles et d'exploitations de la NIEVRE "

C'est le constat du Président Bernard BARDIN dans le magazine VITALITE du Conseil Général, en face duquel il réagit aussitôt en préconisant "une agriculture plus respectueuse des normes naturelles, plus soucieuse des hommes et de l'aménagement équilibré du territoire, tournée vers la qualité et rattachée à des terroirs."

Le magazine consacre ensuite tout un dossier à l'Élevage Nivernais, une tradition pour l'avenir" message d'espoir et d'encouragement.

En dehors des aides conjoncturelles qui visent à soulager les éleveurs, et surtout les jeunes, pour passer ce cap difficile, toute une série de conseils leur sont donnés pour adapter la production : qualité, engraissement des femelles, diversification, entr'aide, etc....

Pour que des jeunes s'installent pour remplacer au moins quelques uns des cultivateurs qui vont prendre leur retraite, il faut des villages vivants, équipés, dynamiques, où il fasse bon vivre.

C'est cela l'objectif de notre Conseil Municipal ; c'est notre souci permanent

Nous nous félicitons de la bonne ambiance qui règne à "l'Auberge de GACOGNE ", commerce, mais aussi lieu de rencontre, centre de vie conviviale.

Mais il y a à faire en bien d'autres domaines, l'adduction d'eau est très longue et coûteuse ; il faudrait se lancer dans l'assainissement ; les travaux de l'Eglise et de la Place prennent du retard à cause des crédits ; ... Il reste des chemins à aménager ou entretenir dans les champs comme dans les bois : et tant d'autres choses.....

Des projets se mettent en place au niveau intercommunal ; vous verrez le détail de l'opération "Habitat et Développement 58", le projet de déchetterie à CORBIGNY, le portage des repas aux retraités.... Tous ces projets, et d'autres, déboucheront sans doute sur une réelle intercommunalité dans le canton de CORBIGNY.

L'animation de nos fêtes est toujours réussie grâce au dynamisme de notre Comité des Fêtes : sachez tous que ce Comité a toujours besoin de bonnes volontés et d'idées nouvelles.

Pour tout ce qui est des activités sportives et culturelles, notre village est trop petit, mais les uns et les autres participent à CORBIGNY, LORMES ou BRASSY : musique, danse , théâtre, football, tennis randonnée, offices de tourisme. La Commune de GACOGNE n'est pas indifférente et participe autant qu'elle le peut.

Tout cela est bon. Tout cela suppose une participation de tous, jeunes, adultes, retraités. Serrons nous les coudes et la Commune de GACOGNE restera bien vivante.

C'est le voeu que je formule pour 1997, sans oublier de souhaiter à chacun et chacune bonheur familial et santé.

André VECTEN.

HISTORIQUE DES PONTS SUR L'ANGUISON

Extrait du livre " Le Morvan " par M. DUPIN - 1853-

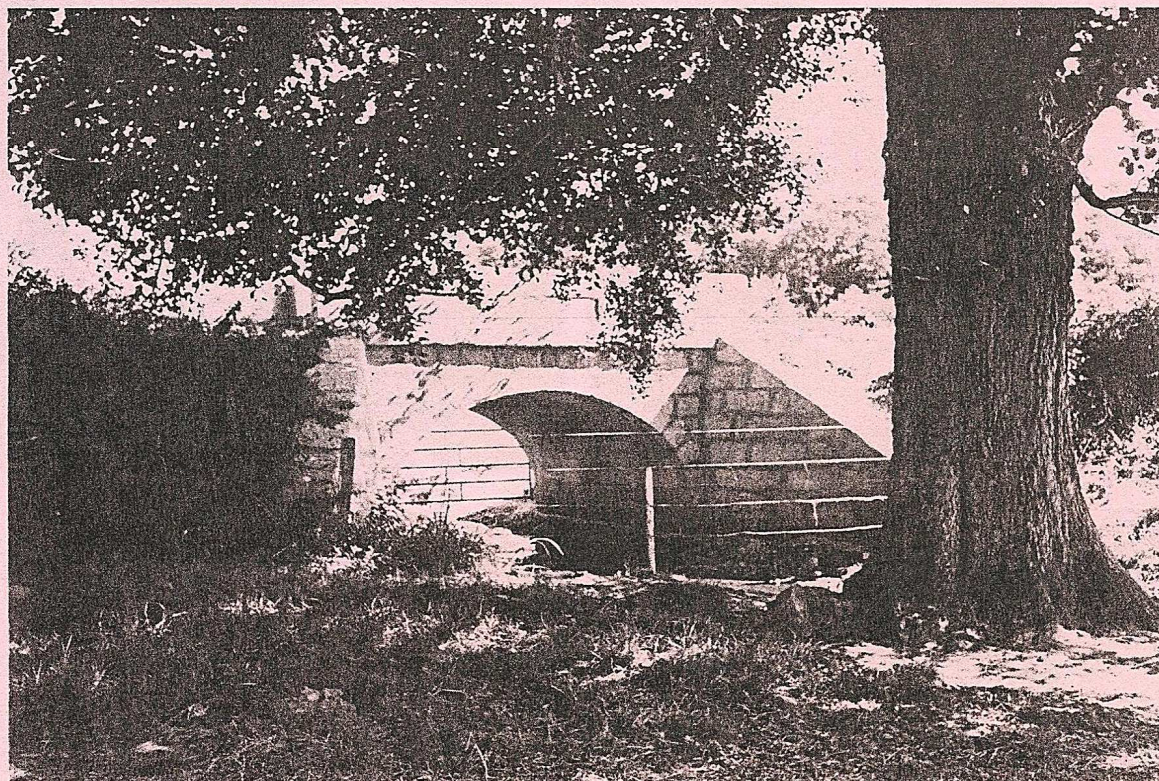
Nous avons dit qu'en 1817 la commune de GACOGNE n'avait ni ponts ni chemins. Dès l'année 1828, les chemins les plus nécessaires commencèrent à se réparer ; d'autres furent rectifiés, ouverts ou élargis. IL fallait absolument un pont pour passer l'Anguisson, à l'endroit appelé la *planche de Raffigny*, avec une chaussée aux deux extrémités pour atteindre le niveau de la voûte sur laquelle allait passer le chemin de communication entre GACOGNE et MHERE. Cette dernière commune, qui aurait dû contribuer pour moitié à la dépense, était sans ressources. La Commune de GACOGNE, en usant de toutes les siennes, même par voie de souscriptions, n'avait pu réunir que 1500 francs. Et cependant, le devis des travaux, étudié par deux membres du Conseil Municipal, s'élevait à 3500 Francs : 2000 francs de déficit. Une délibération constate cette pénurie et l'impossibilité de trouver un adjudicataire. A la fin pourtant, il s'en présenta un, qui, malgré l'insuffisance de l'allocation, prit les travaux à son compte. Ils furent rapidement exécutés, et les habitants de GACOGNE et MHERE, soit pour aller d'une commune à l'autre, soit pour l'exploitation des héritages, purent désormais passer l'Anguisson, même dans le temps des crues , qui sont très fortes en hiver, sur un beau pont de granit entièrement pareil à celui qui venait d'être construit aux frais du Département, à une lieue en aval, près de VAUCLAIX, sur la route nouvellement ouverte de LORMES à CHATEAU CHINON.

165 ans plus tard dans les années 1990 - 1993

Le pont se dégrade... Les Conseillers Municipaux de GACOGNE et MHERE s'inquiètent et alertent leurs Maires...

Heureusement, une occasion vient à point : L'aménagement des rives de l'Anguisson animé par le Syndicat Mixte du Haut Nivernais, mis en oeuvre par la Direction Départementale de l'Agriculture, se réalise en 1994 - 1995. Les Maires de GACOGNE et MHERE apprennent que les crédits prévus ne seront pas totalement utilisés.... ils obtiennent que la restauration du pont soit prise en charge sur cette fin de programme : l'entreprise Roger TACHE, de CERVON, a remis le pont en son état d'origine : les habitants de GACOGNE et MHERE peuvent à nouveau, pour aller d'une Commune à l'autre, passer l'Anguisson sur un beau pont de granit aussi neuf et brillant qu'en 1830.

Ce travail a coûté un peu plus de 50000 francs. Subvention déduite, chacune des deux communes a déboursé 10 000 F.



L'école :

Cette année 1996 - 1997, l'école a vu son effectif augmenter, elle accueille 20 enfants dont 13 en petite section (5 de 2 ans, 8 de 3 ans) et 7 en moyenne section.

Comme auparavant, ils viennent de 4 communes :

MHERE (1), VAUCLAIX (5), GACOGNE (5), BRASSY (9)

Depuis le mois de septembre, la classe s'est enrichie de matériels éducatifs (puzzle, jeux de construction, tableaux blancs...) et de motricité. Les enfants ont assisté au spectacle de 3 Chardons ainsi qu'à une représentation musicale espagnole et ont participé à une randonnée pédestre dans le cadre de l'USEP.

Pour l'année 1997, d'autres manifestations sont prévues :

- activités de piscine de CHATEAU - CHINON (3ème trimestre)
- rencontres sportives avec d'autres écoles (USEP)
- activité musicale à l'aide d'un intervenant
- une journée d'initiation équestre au mois de mai

Afin de financer l'ensemble de ces sorties, un repas "Coq au vin" et une tombola sont prévus pour le samedi 18 janvier 1997.

Nous souhaitons que cette nouvelle année apporte beaucoup aux petits comme aux grands.

Françoise MASSON.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES , ON EN PARLE

A l'heure où nos petites communes rurales se dépeuplent et où le moindre projet engendre des dépenses qu'un budget ne peut supporter à lui seul, il nous faut penser à nous regrouper. Des structures existent déjà depuis de nombreuses années (SIVOM, SIVU....) Ces syndicats de communes rendent des services divers à celles qui y adhèrent en contrepartie de contributions budgétaires (facturation de journées de travail, cotisations en francs par habitant).

Toutefois, on voit naître de plus en plus de communautés de communes. Ces structures ont la particularité d'avoir une fiscalité propre. En effet, leurs ressources ne proviennent pas du budget des Communes mais du produit des taxes d'habitation, foncières et professionnelle et principalement la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat.

La Communauté de Communes est un établissement qui a pour objet d'associer des communes en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Dans la région, quelques structures intercommunales ont déjà plusieurs réalisations à leur actif telles que

- zone d'activité économique
- entretien de la voirie
- ramassage et traitement des ordures
- réhabilitation de l'habitat, notamment l'habitat rural.

Il ne faut pas dans une Communauté de Communes, craindre la suprématie de la Commune la plus importante au détriment des plus petites. Aucune commune ne peut avoir la majorité au Conseil et, bien souvent, la plus grande partie des ressources fiscales de la Communauté proviennent de la Commune importante et profitent également à toutes les autres. Par exemple, le programme de réhabilitation de l'habitat rural réalisé dans la Communauté des Vaux d'Yonne (CLAMECY) a jusqu'à présent vu la plupart de ses réalisations s'effectuer dans les petites Communes du Canton alors que la plupart des recettes fiscales de la Communauté proviennent de CLAMECY.

Il existe actuellement 909 structures intercommunales en FRANCE dont 4 dans la NIEVRE. Le département devrait bientôt rattraper son retard avec notamment, début 97, le démarrage d'une Communauté sur le Canton de LORMES sous l'impulsion de Christian PAUL et un projet est déjà bien avancé sur CORBIGNY auquel GACOGNE devrait être associé.

L'intercommunalité n'est-elle pas le moyen de maintenir nos petites communes dans de bonnes conditions ?

Christophe GAGNEPAIN.